



Retour en France d'un brésilien après un retour au pays de 8 mois

Par **Scarymonster**, le **09/09/2013** à **17:10**

Bonjour

Mon compagnon brésilien (4 ans et demi de PACS) est reparti au Brésil pour étudier avant l'arrivée de sa (3ième) carte de séjour annuelle arrivée en préfecture 8 jours après son départ (et qu'il n'a donc pas pu aller récupérer...). Il veut, bien sûr rentrer en France à la fin de ses cours, soit en étant toujours dans la période de validité de sa carte (qu'il n'a pas en sa possession donc) soit après la fin de la validité si ses cours se prolongent .

Quels sont les problèmes auxquels il s'expose?

Pourra t'il passer la frontière avec son passeport en montrant son certificat de PACS?

Doit il plutôt se présenter comme un touriste pour ne pas avoir d'ennuis?

Récupérera t'il ses droits rapidement ou peut-on lui imposer une nouvelle période d'irrégularité?

Dois je aller à la Prefecture exposer le problème maintenant?

Merci pour vos conseils.